



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

MaPrimeRénov' / Porte d'entrée

Question écrite n° 16099

Texte de la question

Mme Émilie Bonnivard appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le dispositif MaPrimeRénov' qui permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Si une personne souhaite uniquement faire changer la porte d'entrée de sa maison d'habitation principale, source importante et unique de déperdition d'énergie, elle ne peut pas bénéficier du dispositif MaPrimeRénov'. Elle souhaiterait que M. le ministre lui indique les raisons de cette impossibilité et s'il envisage de modifier les critères d'attribution de MaPrimeRénov' afin que les personnes qui souhaitent uniquement changer la porte d'entrée de leur habitation puissent être soutenues financièrement.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Bonnivard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16099

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1772

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)